

ainsi que sa préférence pour la Yougoslavie, plutôt que la Tchécoslovaquie, pour y représenter l'Europe de l'Est (document 53 à 55). Comme les biais de la Guerre froide filtrent toutes les relations internationales du Canada, l'emphase mise par ce volume sur les retombées reliées à cette approche ne surprendra pas.

La polarisation idéologique limite les options du Canada en affaires étrangères, mais le choix sans ambiguïté qu'il a fait, dans ce monde bipolaire, est sans aucun doute le facteur le plus important derrière le consensus de sa population en ce qui concerne les affaires étrangères et la défense, au début de la Guerre froide. Contrairement aux années 1930, les questions internationales tendent à unir plutôt qu'à diviser les Canadiens. Ce degré exceptionnel d'appui public, donné à cette partie de l'action gouvernementale, permet des initiatives et des engagements qui auraient été impossibles, sur le plan politique, avant la Deuxième Guerre mondiale.

Le rôle du Canada dans la négociation et la mise en marche de l'Alliance atlantique en est la meilleure illustration. Dix ans plus tôt, la participation du Canada dans une alliance militaire formelle en temps de paix était impensable. Un gouvernement canadien qui aurait alors suggéré un éloignement si radical de cette position traditionnelle en aurait subi des conséquences désastreuses. Même au moment où les négociations sont très avancées, il y a, à Ottawa, une certaine répugnance à se concentrer sur la sécurité collective et de la nervosité à propos des réactions de la population. Ces considérations, pas toujours comprises ou acceptées par le principal négociateur canadien, Wrong, ou ses vis-à-vis à Washington, sont des facteurs dans la volonté canadienne de faire inclure l'article II, qui parle de «collaboration économique». Cela dit, l'engagement formel qu'implique la signature du traité le 4 avril 1949 est clair et l'appui du public sans équivoque.

Sous cet éclairage, le refus du Canada de participer au pont aérien de Berlin est remarquable. Lorsque Reid suggère de reconsidérer cette décision, à la mi-mars, Heeley écarte ce conseil prétextant que le gouvernement «ne désirerait pas discuter ce point à ce moment-ci» (document 428). Or, lors de la prochaine réunion du Cabinet, le ministre de la Défense nationale, Brooke Claxton, soulève justement le sujet (document 430). Appuyée par St-Laurent et Pearson, une révision est entreprise une semaine plus tard : mais, le blocus de Berlin se termine avant qu'elle ne soit complétée. Curieusement, Maurice Pope, notre principal représentant à Berlin, n'est pas du tout impressionné par l'impact de ce début de percée (document 441).

Entre temps, les hauts fonctionnaires responsables de l'immigration, à Ottawa, considèrent qu'une des façons de réhabiliter l'Allemagne de l'Ouest serait «d'abaisser graduellement les barrières qui empêchent les Allemands d'entrer au Canada» (document 739). De manière plus générale, le ministère des Affaires extérieures revoit, fin juillet, «la politique concernant l'Allemagne de l'Ouest» (document 1007). Une autre étude, en décembre, souligne que le «gouvernement [canadien] a appuyé les efforts entrepris pour amener la République fédérale [d'Allemagne] dans la communauté démocratique et a encouragé les initiatives qui feraient avancer nos intérêts commerciaux en Allemagne». Cela conduit aussi à distinguer clairement la politique canadienne de celle des puissances occidentales